

La présente a pour but de confirmer notre engagement envers vous au titre de conseiller et de vous fournir les informations concernant les conditions de notre relation. Notre mandat prend effet dès que vous signez le contrat ci-inclus et que vous nous le retournez accompagné du paiement de la première portion de nos honoraires.

Suite à l'examen de vos qualifications et sous réserve des termes et conditions de notre engagement décrit ci-dessous, nous estimons que vous vous qualifiez pour la résidence permanente sous la catégorie des Travailleurs qualifiés de la province du Québec.

Nos honoraires pour vous représenter seront établis tel que suit :

LES HONORAIRES D'AVOCAT – (Plan de paiements mensuels)

1 ^{er} versement	à la signature de ce contrat	1000 \$ USD
10 versements mensuels	275 \$ USD par mois débutant le 30 ^{ème} jour après la signature de ce contrat	2750 \$ USD
Total		3 750 \$ USD

Tel que souligné dans notre communication précédente, les candidate engageant nos services pour la résidence permanente recevront aussi notre assistance d'emploi compréhensive à travers notre firme indépendante Global Recruiters of Montreal (www.grnmontreal.com), comprenant les éléments suivants :

- Nous soumettrons vos qualifications à la firme Global Recruiters of Montreal (www.grnmontreal.com) et vous fournirons une recherche d'emploi passive dont le principe est de lier les qualifications du client aux offres adéquates, visant à identifier et à trouver les opportunités d'emploi et l'introduction à une embauche(s) potentielle(s) au Canada.
- Nous vous fournirons **un imprimé d'une base de données** complète comprenant **un minimum** de **500 employeurs potentiels** qui sont identifiés grâce à la possibilité actuelle de placement dans votre domaine de travail;
- Nous vous fournirons un **curriculum vitae** rédigé selon les normes et critères canadiens détaillant votre éducation, historique d'emploi et d'autres attributs d'embauche, dans un format concis que les gestionnaires recruteurs canadiens recherchent chez un candidate potentiel, dans votre domaine;
- Nous vous accorderons, à travers la banque de données de Global Recruiters of Montreal (www.grnmontreal.com), un accès 24/7 aux tutoriaux d'emploi leaders de l'industrie comprenant les meilleurs vidéos de formation et des présentations power point pour aider à maximiser vos chances d'obtenir un emploi au Canada.

Regardez nos dernières vidéos de l'avocat Colin Singer décrivant nos programmes:

<http://www.youtube.com/user/Immigrationca>

Écoutez nos podcasts et fichiers audio de l'avocat Colin Singer décrivant les derniers développements dans le secteur de l'immigration:

<https://soundcloud.com/immigrationca/>

Vérifier nos **nombreuses références des clients**: nous savons que notre parcours exceptionnel contribuera à vous rassurer en votre décision d'embaucher nos services. Si vous le désirez, veuillez communiquer avec quelconque de nombreuses références remontant à 1996, que vous pouvez obtenir à partir du lien suivant:

<http://www.immigration.ca/fr/client-recommandations.html>

Contactez le Barreau du Québec afin de satisfaire tout souci que vous pourriez avoir concernant les qualifications professionnelles du soussigné. Notre Barreau a donné son accord de vous fournir une confirmation verbale ou même écrite de mon adhésion. Vous pourrez rejoindre le Barreau de Montréal au numéro de téléphone : (514) 954-3413. Mon numéro de membre est le 188038-1.

<http://www.immigration.ca/fr/authorized-by-the-government-of-canada.html>

**CONTRAT D'ENGAGEMENT
(Plan de paiements mensuels)**

(Programme des Travailleurs Qualifiés du Québec)

PAR ET ENTRE:

Nom de famille

Prénom

Adresse

Numéro de téléphone

Adresse courriel

(Ci-après appelé "CLIENT")

ET:

ÉTUDE LÉGALE DE COLIN R. SINGER

4999 Ste Catherine St. West, suite 515

Montréal, Québec, Canada

H3Z 1T3

(Ci-après appelé "AVOCAT")

VU QUE le Client souhaite s'établir au Canada de manière permanente, et qu'il retient, par la présente, les services professionnels de l'avocat pour fins de déménager au Canada en tant que Travailleur Qualifié du Québec;

VU QUE l'Avocat s'oblige de fournir des services complètes au Client et aux dépendants qui l'accompagnent, sous une obligation de moyens, le tout sujet aux termes et conditions suivants :

PAR CONSÉQUENT, IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

1. LES HONORAIRES :

Le client accepte et s'engage à payer l'avocat pour ses services, la somme totale de 3750 \$ (dollars américains) payables comme suit :

- a) 1000 \$ USD à la signature de ce contrat;
- b) Dix versements mensuels de \$ 275 par mois, débutant le 30^{ème} jour après la signature de ce contrat, payables par la carte de crédit autorisée VISA or MASTERCARD du Client.

2. OBLIGATIONS DE L'AVOCAT :

L'avocat s'engagera à :

Immigration

- a) Évaluer le profil du Client et informer le Client des exigences lui permettant de se qualifier pour l'obtention du Certificat de Sélection du Québec et la résidence permanente canadienne;
- b) Informer le Client de toute preuve documentaire requise qui reflète le mieux les qualifications du Client sous tous les facteurs d'évaluation, y compris l'éducation et la formation, l'expérience professionnelle, les compétences linguistiques et autres facteurs;
- c) Assister le Client dans la préparation et le dépôt d'une évaluation comparative des études du Client effectuées hors Québec, à l'autorité responsable au Québec;
- d) Préparer la demande du Certificat de Sélection du Québec, ainsi que une lettre de couverture détaillée laquelle énumère les qualifications du Client selon chaque critère de sélection, d'une façon qui reflétera au mieux les qualifications du client;
- e) Coordonner le dépôt de la demande(s) complète(s), avec les documents à l'appui, ainsi que la lettre de couverture de l'Avocat, aux frais du client, au Bureau de l'immigration et confirmer sa livraison;
- f) Préparer le Client pour l'entrevue de sélection, le cas échéant, avec le Bureau de l'immigration;
- g) Effectuer toutes les représentations écrites et/ou verbales auprès du Bureau de l'immigration et des agences du gouvernement canadien connexes, quand l'Avocat le juge nécessaire;
- h) Assister le Client à obtenir l'accréditation et la désignation professionnelle d'une association provinciale délivrant des permis d'exercice aux professionnels, le cas échéant;
- i) Recevoir les communications et la documentation du Bureau de l'immigration au nom du Client et informer fidèlement le client des demandes en cours du Bureau de l'immigration concernant la demande du Client ;

- j) Surveiller la demande déposée du Client tout au long des procédures afin d'assurer le traitement de la demande dans les meilleurs délais suivant les normes applicables;
- k) Fournir au client des stratégies efficaces afin de valider et de préserver la résidence permanente, après son arrivée au Canada;
- l) Fournir les réponses écrites, pendant toute la durée de ce mandat, aux questions écrites du client, envoyées dans des limites et délais raisonnables, dans le domaine de l'immigration et de l'emploi au Canada.

Emploi

- m) Sujet à la réception du paiement des honoraires énumérés à la section 1 b), fournir au Client un imprimé d'une base de données complète comprenant **un minimum de 500 employeurs potentiels** (incluant les adresses de correspondance et civique des compagnies, noms des contacts et leur titre, numéros de téléphone et de télécopieur ainsi que toute autre information pertinente pour chaque compagnie) identifiés grâce à la possibilité actuelle de placement dans le domaine de travail du Client;
- n) Sujet à la réception du paiement des honoraires énumérés à la section 1 b), préparer un **curriculum vitae** rédigé selon les normes et critères canadiens détaillant l'éducation, l'historique d'emploi et d'autre attributs d'embauche du Client ainsi lui permettant de déposer sa candidature auprès des gestionnaires recruteurs canadiens;
- o) Sujet à la réception du paiement des honoraires énumérés à la section 1 b), accorder au Client un accès 24/7 à notre banque de tutoriaux d'emploi comprenant des vidéos de formation et des présentations power point pour aider à maximiser les chances du Client d'obtenir un emploi au Canada.
- p) Durant notre mandat, assister le Client, à travers une recherche d'emploi passive dont le principe est de lier les qualifications du client aux offres adéquates, visant à identifier et à trouver les opportunités d'emploi et l'introduction à une embauche(s) potentielle(s) au Canada à travers Global Recruiters Network de Montréal (www.grnmontreal.com), à soumettre les qualifications du Client au Réseau Global de Recruteurs des Solutions de la Consultation et du Placement de Montréal - CAPS® (un système central de recherche d'emploi).

3. OBLIGATIONS DU CLIENT :

Le Client s'engagera à:

- a) Faire parvenir sans délai tous les documents à l'appui à la demande du Client et ses dépendants et tel que demandé par l'Avocat. Il est expressément entendu que tous les documents fournis seront véridiques et exacts et traduits en français ou en anglais aux frais du Client;
- b) Fournir à l'Avocat les preuves de l'éducation suivie et reconnue par les autorités d'accréditation des diplômes d'enseignement désignés au Canada et dans le pays de délivrance;
- c) Démontrer la possession de fonds liquides suffisants pour se conformer aux exigences de la politique sur les fonds d'établissement du Gouvernement traitant le dossier;
- d) Divulguer fidèlement à l'Avocat, toutes les informations en rapport avec le dossier criminel actuel ou passé du Client et de chacun de ses dépendants qui l'accompagnent;
- e) Aviser sans délai l'Avocat de toute communication reçue par le Client provenant du Bureau de l'immigration ;
- f) Se présenter à toutes les entrevues fixées par le Bureau de l'immigration dès la première fois, et se conformer sans délai à toutes les instructions communiquées par le Bureau de l'immigration ;
- g) Informer sans délai l'Avocat de tout changement de son état marital, familial ou du statut de son emploi ou de son éducation ainsi que de tout changement d'adresse résidentielle ou postale ou de courrier électronique du Client ;
- h) Consentir à ce que l'adresse de l'Avocat soit utilisée en tout temps comme adresse postale afin de recevoir toutes communications du Gouvernement du Canada ou gouvernement provincial applicable selon le cas, en rapport avec cette demande;
- i) Acquitter sans délai les frais de traitement du dossier imposés par le Bureau de l'immigration, ou liés à des évaluations comparatives des diplômes, des évaluations des licences professionnelles, ou des examens médicaux qui peuvent être nécessaires;
- j) Suivre sans délai toutes les instructions et recommandations raisonnables fournies par l'Avocat;

- k) Payer sans délai les honoraires de l'Avocat pour les services professionnels rendus, tel comme indiqué dans ce contrat.
4. Le client confirme expressément qu'il n'y a aucune condition médicale antérieure ou existante ou charge criminelle antérieure affectant le Client ou les personnes à charge qui accompagnent le Client.
 5. Au cas où une décision est rendue par le Bureau de l'immigration refusant la demande et que le refus est causé par le défaut de respect des engagements de l'Avocat envers son Client et que l'Avocat n'est pas en mesure de renverser cette décision à **moins que le refus** soit dû à i) une inadmissibilité médicale ou sécuritaire du Client; ii) une modification défavorable à la note de passage actuelle, la liste d'occupations en demande actuelle ou critères de sélection ou une modification défavorable de la politique d'immigration qui se produit après la date de cet accord; iii) l'omission par le client à respecter tous les termes et conditions de cet accord, iv) si le client retire sa demande ou met fin au mandat, l'Avocat s'engage à effectuer un remboursement INTÉGRAL des honoraires payés par le Client à l'Avocat. Le remboursement dû au client est limité aux honoraires reçus par l'Avocat et n'inclue pas les frais de traitement du gouvernement.
 6. Le Client reconnaît expressément que le projet de résidence permanente décrit dans ce document dépend du fait que le Client doit répondre à toutes les exigences du gouvernement et doit présenter une demande dûment complétée au Bureau de traitement de l'immigration avant que les quotas applicables ne soit atteintes. L'Avocat accepte de fournir des services au client, tel que décrit dans le présent accord sous l'obligation de moyens pour une période maximale de vingt-quatre (24) mois à compter de la date à laquelle l'Avocat signe cet accord. Le Client reconnaît que sécuriser un employeur éligible à le parrainer peut être une condition essentielle pour être admissible au Canada en vertu des règles actuelles. Cet accord ne constitue pas une garantie qu'un employeur qualifié se concrétisera et / ou qu'un visa (s) sera obtenu pour le client.
 7. Le paiement initial acquitté en vertu de la section 1 (a) de ce contrat sera payable à et retenu par Colin R. Singer, AVOCAT EN FIDÉICOMMIS, jusqu'au moment où l'Avocat transfèrera au client tout le matériel concernant la demande ainsi que les instructions et la somme en question sera alors versée au Centre de Ressources et de Citoyenneté Canadienne (CCIRC) INC. Les sommes ultérieures qui seront payées en vertu des sections 1 (b), 1(c) et 1(d), de ce contrat seront payables à Colin R. Singer, AVOCAT EN FIDÉICOMMIS et dès réception seront versées au Centre de Ressources et de Citoyenneté Canadiennes (CCIRC) INC.

8. L'Avocat respectera, en tout temps, la confidentialité et préservera les informations personnelles du Client et traitera ce genre d'informations comme une communication privilégiée entre Avocat et Client.
9. Même si le client peut finalement choisir de s'établir n'importe où au Canada, ce contrat sera régi, interprété et renforcé par les lois de la province du Québec.
10. Dans le but de cet accord et jusqu'à l'avis écrit à l'effet contraire, les adresses de chaque partie sont celles contenues dans cet accord. Si une partie omet d'informer l'autre partie d'un changement d'adresse, elle aura considéré élire le domicile au bureau du commis de la Cour Supérieure de Montréal jusqu'à ce qu'elle avise l'autre partie de sa nouvelle adresse par écrit.
11. Ce contrat consistera en deux copies dûment validées ayant chacune la même validité et dont chacune des deux parties conservera une copie avec elle.
12. Les parties aux présentes, conviennent expressément que cette convention soit rédigée en français. The parties hereto expressly agree that this agreement be written in the French language.

FAIT À MONTRÉAL, CANADA CE _____ JOUR DE _____ 2018.

SIGNATURES

Au nom du **CLIENT**

(Signature autorisée)

Titre:

Date:

Au nom des **ÉTUDE LÉGALE DE COLIN R. SINGER**

(Signature autorisée)

Titre: Associé-Gérant: Colin R Singer

Date:

**Note: Cette offre est valide pour approbation pour une période de 10 jours.
Veuillez nous aviser de vos efforts en cours pour formaliser notre mandat.**

MÉTHODES DE PAIEMENT

1. Virement télégraphique (aux coordonnées bancaires ci-dessous)

Veuillez indiquer votre nom comme le donneur d'ordre. En outre, veuillez noter que des **frais de services bancaires** seront chargés par chaque banque. Vous devez inclure **vos frais de services bancaires ET un montant fixe de 30,00 \$** pour les **frais bancaires d'Immigration.ca**. Veuillez utiliser les informations suivantes pour faire votre transfert :

INSTITUTION: Toronto Dominion Bank
2001 University Ave
Montreal, QC, H3A 2A6 CANADA
Fax: 514-289-1612

TITULAIRE/ BÉNÉFICIAIRE : Colin R. Singer, Lawyer In Trust

NO COMPTE: 308112

NO TRANSIT: 47941-004

Code swift: TDOMCATTOR

IBAN: 4794100401360308112

2. Visa, MasterCard, American Express OU Paypal (veuillez écrire les détails ci-dessous et les envoyer par télécopieur ou courriel électronique). Vous pouvez aussi téléphoner à nos bureaux, OU soumettre vos détails sur notre page internet sécurisé utilisant le lien suivant : <https://secure.immigration.ca/payonline.asp>

Frais d'utilisation de la carte de crédit : veuillez ajouter 5% du total à payer pour les transactions par carte de crédit

Veuillez écrire ci-dessous les détails suivants :

1. Le numéro de carte : _____
2. Le numéro CSV : _____
3. La date d'expiration : _____ / _____
4. Le nom du titulaire : _____

Signature: _____

3. Traite ou mandat bancaire payable à « Colin R. Singer Avocat en fidéicommiss » et envoyé à l'adresse de correspondance suivante :

Canadian Citizenship and Immigration Resource Center Inc.
515-4999 Ste-Catherine St. West
Montreal, Canada H3Z 1T3

4. Virement *Interact* par courriel (pour les clients au Canada): Tout ce que vous avez besoin est l'accès aux services bancaires en ligne d'une [institution financière participante](#), et vous pouvez envoyer de l'argent avec une adresse e-mail et un compte bancaire au Canada

INSTITUTION: Toronto Dominion Bank
2001 University Ave
Montreal, QC, H3A 2A6, CANADA
Fax: 514-289-1612

TITULAIRE/ BÉNÉFICIAIRE: Colin R. Singer, Lawyer In Trust

NO COMPTE: 308112

NO TRANSIT: 47941-004

Code swift: TDOMCATTOR

* Une fois le paiement effectué, veuillez nous envoyer une copie à accounting@immigration.ca

Note: pour tout problème avec les méthodes de paiement, veuillez communiquer avec nous : 1 (514) 487 2011